

**LÉGENDE :**

FR : Réfrigérateur	EP : Eaux Pluviales
Cui. : Plaque de cuisson	TP : Trop plein
LL : Lave-Linge	RP : Robinet de puisage
LV : Lave-Vaisselle	PF : Porte-fenêtre
I.c : Linéaire complémentaire	FE : Fenêtre
PI. : Placard	FA : Fenêtre alège vitrée
SS : Sèche-serviettes	: Tableau électrique
	: Soffite
	: Radiateur

Nom de l'Acquéreur :	Date et Signature Acquéreur :	Date et signature Vendeur :
----------------------	-------------------------------	-----------------------------



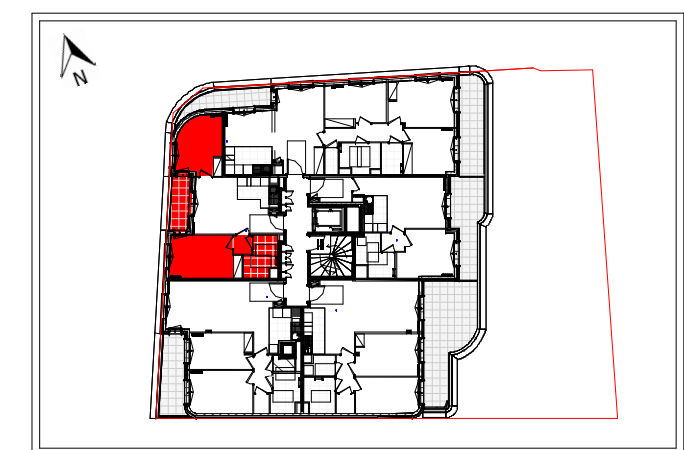
**ICÔNE**

<b>LOT N°</b> 105	<b>Type</b> T3
<b>10-12 rue Charles Tillon</b> <b>93 300 AUBERVILLIERS</b>	<b>Étage</b> R+1

SURFACE HABITABLE (m <sup>2</sup> )	
Séjour/Cuisine	
<b>TOTAL SURF HAB</b>	<b>0.00 m<sup>2</sup></b>
Dgt	1.50 m <sup>2</sup>
Ch.1	12.70 m <sup>2</sup>
Ch.2	11.25 m <sup>2</sup>
Sdb	5.25 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURF HAB</b>	<b>30.70 m<sup>2</sup></b>
Loggia	4.45 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURF EXT</b>	<b>4.45 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL SURF PRIVATIVE</b>	<b>35.15 m<sup>2</sup></b>

Ind :	Date :	Modification :
E	14/04/2026	



Nota : La surface habitable des placards est incluse dans les pièces attenantes. Implantation et nombre de radiateurs et sèche-serviettes provisoires.

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les cotes indiquées sont approximatives. Les retombées, faux plafonds, soffites, ainsi que l'emplacement des équipements tels que radiateurs et sèche serviettes sont figurés à titre indicatif et non limitatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 Mars 1997 (Art. 4.1)